

# Bulletin du Conseil Municipal d'Asnois

N° 8 - Octobre 2008 / Juillet 2009

## Le Mot du Maire

Qui n'a pas entendu parler du Grenelle de l'environnement ? Depuis peu de temps, les pouvoirs publics se sont inquiétés du devenir de notre planète et se sont penchés sur le problème de la gestion des ressources naturelles. L'idée est de favoriser les énergies dites renouvelables en se fixant d'atteindre dans un premier temps « l'objectif de 20% (voire 25%) d'énergies renouvelables en 2020, dans de bonnes conditions environnementales et de faisabilité. » Vous le savez, la Communauté de Communes de Tannay a été contactée par une société qui projette d'installer un parc éolien sur le territoire cantonal. Cette installation ne se fera qu'après de nombreuses études qui concluront ou non à la faisabilité du projet. La commune d'Asnois est concernée dans le sens où une partie du projet serait implantée dans une parcelle de bois communaux lui appartenant situés sur Amazy. Outre le volet environnemental et énergétique, il faut voir également dans ce projet une source de revenus intéressante pour la commune. Je sais que l'éolien n'est pas toujours bien perçu. C'est pourquoi, pour répondre à toutes vos questions, la société Eole-Res, initiatrice du projet, proposera à l'automne aux habitants des communes concernées une visite du parc éolien du Pays de Seine près de Dijon (Vous en serez informés dès que possible). Pour conclure sur ce sujet, deux mots : il ne faut pas oublier que les bois communaux d'Asnois sont limitrophes avec ceux d'Amazy ; dire non à une éolienne reviendrait à « subir » une installation à quelques mètres de nos bois, sans en recueillir les intérêts. De plus, le conseil, comme il l'a toujours fait, veillera aux intérêts de la commune en demandant des garanties importantes.

En mars 2009, le conseil municipal a voté le compte administratif 2008 ainsi que le budget pour cette nouvelle année. Malgré nos efforts financiers, il est toujours très difficile de maintenir un équilibre budgétaire et de renflouer les caisses communales. C'est pourquoi, il convient si l'on veut poursuivre les investissements (entretien des routes, du patrimoine...) de trouver de nouvelles sources de revenus autres que les impôts locaux (que l'on ne peut augmenter que dans des proportions raisonnables !). Grâce à l'ensemble du conseil, nous pouvons mener quelques travaux bénévolement (comme les nids de poule), soulageant ainsi les finances communales. Je tiens, une fois de plus, à remercier l'ensemble du conseil municipal pour son engagement et son travail.

Le Maire et toute l'équipe du Conseil Municipal

vous souhaitent un heureux et bel été

## Le Conseil municipal

### Buvette du terrain des fêtes

L'été dernier, la buvette du terrain était percutée par un semi remorque qui manœuvrait sur la place des fêtes. Après enquête et après de multiples rendez-vous, nous avons pu faire réparer cette buvette. Les travaux de maçonnerie ont été effectués par l'entreprise Pousseaux Bâtiment (pour un montant de 6 416,71 €) et les travaux d'électricité ont été réalisés par l'entreprise Roland Gitem (pour un montant de 643,75 €). Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance de la commune (AXA à Clamecy). Nous tenons à remercier notre ancien assureur, Alain Garnier, qui a épaulé notre agent d'assurance actuel, Christophe Goffin, pour son aide dans la gestion rapide de ce dossier.

### Barrières sur la vélo-route

Depuis peu, les aménagements de la vélo-route sont terminés (goudronnage de la piste, installation d'une table et d'un accès pour handicapé). En même temps, les services du Conseil Général ont interdit l'accès routier à cette vélo-route en posant des barrières sur cette voie. Ainsi, les propriétaires doivent demander une autorisation aux services VNF afin de pouvoir accéder à leurs propriétés situées en bordure de la vélo-route. Une réunion, à laquelle, a assisté le Maire d'Asnois ainsi que quelques propriétaires de la commune et d'autres concernées par cet aménagement, a eu lieu à la mairie de Tannay, afin de faire le point sur les problèmes rencontrés. Plusieurs décisions ont été prises : revoir le positionnement des barrières (celle située du côté du chemin du Poirier Thomas a déjà été déplacée), revoir le système des autorisations. A ce jour, nous attendons la venue du directeur de VNF à Asnois...

### Affouages

Le conseil municipal, après réflexion de la commission des bois, a décidé d'organiser les prochains affouages dans une parcelle des Réserves. Ce changement dans le plan de révolution des coupes permettra d'offrir des lots plus fournis par rapport à ceux des Grands Bois (dans lesquels il faudra poursuivre néanmoins l'exploitation).

### Finances

Le compte administratif 2008 a été approuvé lors de la séance du 30 mars. Il se solde par un léger déficit pour la section de fonctionnement (- 346,70 €) et par un excédent de la section d'investissement (10 988,08 €). Cependant, grâce aux efforts financiers faits les années précédentes, le résultat total de l'exercice 2008 est de 18 720,41 €.

Le budget 2009 a été voté également lors de cette séance. Ce budget s'équilibre ainsi :

- Fonctionnement : 77 128 €
- Investissement : 176 493 €

Le conseil, faute de ressources suffisantes, a souhaité n'inscrire aucune dépense de voirie. Nous sommes toujours en attente de subvention pour refaire la toiture de la mairie. En revanche, nous avons voté la somme de 1 220,00 € pour des travaux forestiers.

Taxes	Taux	Produit
Taxe d'habitation	4.43 %	8 364 €
Taxe foncière propriétés bâties	6.35 %	6 864 €
Taxe foncière propriétés non bâties	27.21 %	4 517 €
Taxe professionnelle	4.81 %	298 €

Le conseil a souhaité, comme chaque année appliquer une légère augmentation des taux d'imposition, ce qui correspond à une augmentation attendue du produit financier de 1 203 €. Vous constaterez en revanche une plus forte augmentation des taux départementaux et régionaux à ne pas confondre donc avec la commune. Pour ce qui est de la communauté de communes, les taux restent inchangés.



### La Fleur du Nivernais et les éoliennes

Janvier 2009 : notre communauté de communes est approchée par la Société Eole-Res, opérateur en énergies renouvelables, en vue de réaliser une étude de faisabilité pour l'installation d'un parc éolien sur notre territoire. La zone concernée touche les communes de Talon, Saint Germain des Bois, Tannay, Amazy et Asnois (qui a des bois communaux sur Amazy). Cette zone a été définie en fonction des vents, des chemins d'accès et des habitations.

10 février 2009 : Cette étude reçoit l'aval des Conseillers communautaires qui adoptent la modification des statuts de la CCFN, auxquels est intégrée la nouvelle compétence d'élaboration et de suivi d'une zone de développement éolien (ZDE) et de mise en œuvre de projets éoliens.

16 février 2009 : notre commune approuve cette modification de statuts qui autorise la Société Eole-Res d'engager l'étude de faisabilité de cette installation sur notre territoire.

Début avril : démarrage de l'étude qui portera –entre autres- sur les contraintes techniques, acoustiques et environnementales.

15 mai 2009 : Philippe Nolot, Maire de Tannay et Président de la communauté de communes et François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne et Sénateur de la Côte d'Or, participent à l'inauguration du parc éolien du Pays de Seine situé à une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest de Dijon, développé et construit par Eole-Res.

28 juillet 2009 : La Société Eole-Res remet aux Maires des communes concernées le « Document de Travail » établi pour la création de la ZDE (zone de développement éolien).

Le calendrier envisagé est le suivant

- Faisabilité : 2009
- Développement : 2010
- Instruction du dossier : 2011
- Construction : 2012 / 2013

Le loyer annuel que pourraient retirer les communes concernées serait de 2 000 €uros par mégawatt produit (sachant qu'une éolienne produit entre 2 et 3 mégawatts) ... mais rien ne nous autorise aujourd'hui à dire que ce projet sera jugé réalisable et s'il l'est, qu'il se fera en partie sur notre territoire.  
*A suivre.*

## Vie de la commune

### Asnois en quelques chiffres

Voici les premiers résultats publiés pour Asnois lors du recensement de 2007 - (certaines données restent encore à confirmer par l'INSEE) :

- **Population** : 166
- Hommes : 53.2 %
- Femmes : 46.8 %
- Célibataires : 25,6%
- Couples mariés : 59,4%
- Divorcés : 6,8%
- Veufs : 8,3%
- Tranche d'âge majoritaire : entre 40 et 59 ans
- Population active : 39.2 %
- Chômeurs : 7.5 %
- Retraités : 31 %
- Ménages : 70

- Résidences principales : 70
- Résidences secondaires : 42
- Logements réputés vacants : 19
- Propriétaires : 87.1 %
- Depuis 10 ans ou plus à Asnois : 77 %

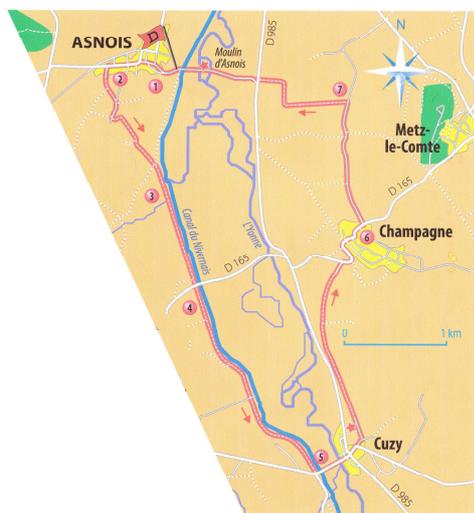
### Asnois et le vote européen

Le 7 juin, les électeurs de France ont élu leurs 72 nouveaux eurodéputés. Parmi eux, 9 ont été choisis par les habitants de la région Est (notre région pour ces élections). Voici les résultats d'Asnois (166 inscrits – 86 votants – 82 suffrages exprimés - Abstention : 48.19 %) :

Liste de la Majorité	35.37 %	soit 4 sièges
Parti Socialiste	20.73 %	soit 2 sièges
Divers droite	15.85 %	
Les Verts	9.76 %	
soit 1 siège		
Extrême gauche	3.66 %	
Autre liste	3.66 %	
Front national	3.66 %	
soit 1 siège		



PCF & Parti de gauche	3.66 %	
Centre MoDem	2.44 %	soit 1 siège
Divers droite	1.22 %	



### Circuit « rando » d'Asnois

Et puisque les beaux jours sont là, n'oubliez pas que, parmi les nombreuses promenades possibles autour d'Asnois, un sentier de 11 kilomètres a été balisé (en jaune) et répertorié dans le Guide des « Balades et Randonnées en Fleur du Nivernais » ; en voici, ci-contre, le tracé :



### Le fleurissement de notre commune

Le concours départemental des maisons fleuries est organisé cette année uniquement pour le village : le jury s'est déplacé le 7 juillet dernier et nous attendons les résultats ; en revanche le concours du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne pour le fleurissement du village et des particuliers se déroulera comme à l'accoutumée : merci aux habitants qui contribuent à l'embellissement de notre village.

### Le carnet d'Asnois

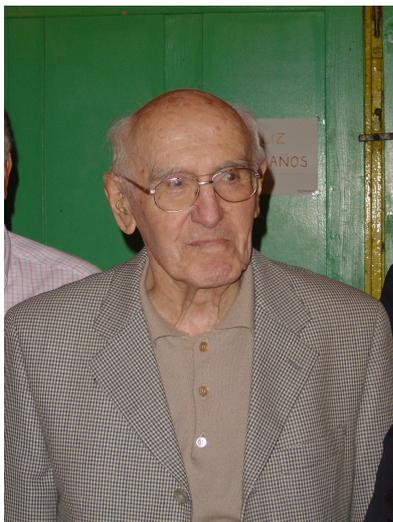
#### Ils nous ont quittés

Le 2 novembre 2008

Le 19 janvier 2009

Odette VIGOUREUX

Christine COUGNOT



Le 21 avril 2009  
d'Asnois de 1971 à 1989  
Le 19 juin 2009

Henri ROLLIN (103 ans), Maire  
Simone CATEL

*Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.*

Mais rappelons-nous qui a été Henri Rollin :

né à Clamecy le 6 octobre 1905 et, après un parcours scolaire nivernais, il rejoint la capitale pour terminer ses études. Il débute sa carrière professionnelle à Paris comme ajusteur puis il devient dessinateur industriel chez Alsthom et à La Précision moderne. Parallèlement, il poursuit ses études au Conservatoire des Arts et

Métier ce qui lui permet d'être recruté par La Précision moderne en tant qu'ingénieur industriel pour démarrer de nouvelles productions à l'usine de Vierzon. Trois ans plus tard, il prend la direction d'un bureau d'études composé de dix dessinateurs à Paris. Ses compétences et son professionnalisme le conduisent à assurer par la suite, la fonction de chef de bureau d'études ayant sous sa responsabilité 80 personnes. Il occupe ce poste jusqu'à son départ à la retraite.

Bien que né à Clamecy, Monsieur Rollin avait aussi des attaches familiales avec le village d'Asnois. L'ambiance du village et la convivialité qui caractérisaient le couple Rollin ont abouti à l'acquisition d'une maison où la famille séjournait une grande partie de l'année. C'est dans cette maison également que se réunissaient leurs nombreux amis autour d'un punch martiniquais. Ses qualités humaines et ses compétences reconnues ont amené les villageois à le plébisciter au poste de premier magistrat de la commune en 1971. Il a rapidement pris la mesure des exigences de la fonction et des réalités communales. Au cours de ses trois mandats successifs de 1971 à 1989 il s'est attaché à entretenir et restaurer le patrimoine communal (réfection de la toiture de l'église et de la chapelle, réfection et création de vitraux à l'église, remise en état du lavoir entre autres). Conscient des enjeux que représentaient la création des différents syndicats intercommunaux qui fleurissaient dans les années 70, il a fait adhérer la commune à ces différentes instances faisant ainsi entrer Asnois dans un fonctionnement intercommunal novateur. En tant que maire, Monsieur Rollin a toujours soutenu l'action du comité des fêtes soucieux de maintenir une vie sociale active et joyeuse. Il a ainsi fait aménager l'actuelle place des fêtes au bord du Canal du Nivernais, place toujours vivante chaque année à l'occasion de diverses manifestations. C'est en 1989, qu'il termine son 3<sup>e</sup> et dernier mandat. Cependant, il garde des liens forts avec la commune ne ratant aucune manifestation et votant à chaque scrutin électoral. Au cours de ses mandats, il a su créer une véritable équipe autour de lui permettant ainsi un passage de témoin inscrit dans la continuité. Deux conseillers municipaux élus en 1971 à ses côtés sont toujours présents au sein du conseil actuel. C'est pour toutes ces raisons qu'il s'est vu accorder le titre de Maire Honoraire à l'occasion de ces 100 ans.

Nous garderons de Monsieur Rollin l'image d'un homme droit tant dans sa stature que dans sa vie, élégant, inspirant le respect. Il a été un maire généreux et attentif à sa commune, recherchant sans cesse le consensus. Nous renouvelons à sa famille toutes nos condoléances en même temps que toute notre reconnaissance pour ce qu'il nous a apporté.

*(D'après le discours prononcé par Christophe Deniaux, Maire d'Asnois lors des obsèques de Monsieur Henri Rollin, à Clamecy le 24 avril 2009)*

Ils se sont dit « oui »

Le 27 juin 2009

Adeline LAGARDE et Sébastien GUINAULT

*Nous présentons aux nouveaux époux toutes nos félicitations  
et formulons à leur attention tous nos souhaits de bonheur.*

Ils ont vu le jour

Le 13 décembre 2008

Ange HERNANDEZ

Le 21 juillet 2009

les jumeaux Ethan et Florian LIVET

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons aux bébés une vie pleine de santé et de bonheur.

## Asnois ... au bon vieux temps !

Sur la photo parue dans le dernier bulletin, avez vous su identifier les visages des enfants de la classe de Monsieur Jeannot (1949) ?

		André Philippe	Roger Deniaux	Jean Philippe	Marcel Deniaux	Gérard Vincent	Michel Leclerc	
Monsieur Jeannot		Claude Fleureau	Madeleine Buriau	Mauricette Vincent	Eliane Chatz	Pépette Vincent		Ginette Gaudé
Gilberte Buriau	Marguerite Vincent	Claudette Henri	Annie Buriau	Colette Sterle	Irène Wajsberg	Monique Perreau	Denise Leclerc	Françoise Sterle

Et maintenant, saurez-vous reconnaître les protagonistes de ce sympathique mariage asnoisien ?

